

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Madame Laura BLEVIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI)
Monsieur Sébastien BOUL (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-10

CHANTIER CANTONAL D'INSERTION DES BRIGADES VERTES

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe en charge de la Cohésion sociale, de la Santé et de la Dynamique Citoyenne

Né, il y a 21 ans, de la mobilisation des quatre communes du canton de Langueux, le chantier d'insertion répond à une double ambition :

- permettre à des personnes en situation d'exclusion, de s'inscrire dans une logique d'insertion sociale et professionnelle,
- conjuguer action sociale et développement local en permettant la réalisation de travaux d'intérêt collectif dans le domaine de l'entretien et de la valorisation de l'environnement, des espaces naturels et du petit patrimoine.

Cette action, que nous souhaitons inscrire dans la durée, est menée en collaboration avec l'association « Brigades Vertes », l'Etat, le Conseil Départemental, Pôle Emploi, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires de l'insertion professionnelle.

Le projet 2021 est construit sur la base de 8 postes dans le cadre de la mesure « contrat à durée déterminée d'insertion » (26h de travail hebdomadaire) s'inscrivant en Ateliers et Chantiers d'Insertion.

L'association « Les Brigades Vertes » sollicite le renouvellement de la convention sur les bases établies en 2020, majorées d'une augmentation de 1,35 %, soit une participation de 19 009 € contre 18 756 € initialement prévue en 2020 (+ 253 €).

Il convient en effet d'observer qu'en raison de la crise sanitaire, le chantier d'insertion a fermé du 15 mars au 11 mai 2020. En conséquence et à la demande des Brigades Vertes, la participation allouée en 2020 a été minorée de 3 126 € et s'est établie à 18 756 € - 3 126 € = 15 630 €.

Le budget prévisionnel 2021 du chantier d'insertion se présente comme suit :

| CHARGES | | PRODUITS | |
|---|------------------|---------------------------------|------------------|
| Postes insertion (8 postes (CDDI :112h/mois)) | 122 400 € | Etat /CDDI | 84 900 € |
| Encadrement | | Conseil Départemental 22 /CDDI | 26 300 € |
| Encadrement technique | | Conseil Départemental 22 | 50 500 € |
| +accompagnement socio professionnel | 55 000 € | (PDI Encadrement) | |
| Direction + administratif | 21 700 € | dont Fonds Européens + ou - 50% | |
| Frais de fonctionnement | 25 430 € | Canton de Trégueux | 52 147 € |
| - carburant | 3 500 € | - Trégueux 13 semaines | 19 578€ |
| - Outillage, équipement sécurité | 1 700 € | - Langueux 12.6 semaines | 19 009€ |
| - Vêtements de travail | 1 500 € | - Yffiniac 7 semaines | 10 545€ |
| - Fournitures administratives | 1 350 € | - Hillion 2 semaines | 3 015€ |
| - Locaux siège | 1 850 € | | |
| - Entretien véhicules | 2 000 € | Autres collectivités | 10 683 € |
| - Entretien/fonctionnement machines | 2 300 € | | |
| - Assurances | 2 050 € | | |
| - Honoraires | 1 050 € | | |
| - Poste et Télécom | 1 600 € | | |
| - Divers | 1 030 € | | |
| - Dotation aux amortissements | 5 500 € | | |
| Total | 224 530 € | Total | 224 530 € |

La participation des communes est calculée au prorata du temps de présence sur les territoires concernés.

Après avoir pris connaissance du bilan des travaux réalisés sur la commune de Langueux (joint en annexe) et des propositions pour l'année 2021, **je vous propose :**

- ✓ d'autoriser le renouvellement de la convention entre l'association et la commune de Langueux ;
- ✓ d'arrêter notre participation à hauteur de **19 009 €** ;
- ✓ de reconduire le tarif de restauration en référence à celui applicable au personnel communal ;
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.